



## COMMUNIQUE de PRESSE

### **Pour lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air, COTELUB souhaite se doter d'un Plan Climat**

#### **Réunion publique d'information le 27 septembre à Ansouis**

Afin d'anticiper collectivement et concrètement le changement climatique, COTELUB s'engage à adopter un « Plan climat » pour son territoire niché au cœur du massif du Luberon. Pour ce faire, la collectivité territoriale –qui regroupe 16 communes et 25000 habitants-- souhaite mettre en place une concertation active et dynamique afin de permettre à chacun des habitants du territoire de contribuer au Plan-Climat-Air-Energie-Territorial établi en collaboration avec la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon. Une réunion d'informations aura lieu vendredi 27 septembre à Ansouis. L'objectif de ce temps d'échanges sera de permettre à chacun de faire part de ses envies et de ses propositions pour le territoire de demain. La démarche se veut être la plus participative possible.

Afin de recueillir un maximum de participations, une concertation en ligne est aussi disponible sur le site de COTELUB. **Plus de 300 personnes ont déjà donné leur avis !**

#### **Au quotidien, c'est le pacte d'un meilleur avenir.**

Santé, habitat, déplacements, travail, consommation, éducation... Le Plan Climat concerne toutes les dimensions de notre vie quotidienne ! Vous êtes tous concernés et l'élaboration de ce plan doit être collective.

La réduction de la consommation d'énergie entraîne la diminution des factures et l'augmentation des énergies renouvelables. Mieux organiser les transports permet de développer les transports propres et collectifs et réduire les déplacements en voiture. En développant, les circuits-courts, la production et la consommation locale, c'est l'emploi du territoire qu'on favorise. Enfin, diminuer les consommations d'énergie, c'est aussi réduire la précarité énergétique des habitants en construisant des logements moins énergivores et en protégeant la population des risques naturels.

Dans cet esprit COTELUB s'engage déjà dans une démarche durable en soutenant les Centrales villageoises, le challenge des « Familles à énergie positive » mais aussi en maîtrisant l'énergie et la performance énergétique de ses bâtiments, en favorisant l'achat de véhicule électrique pour son parc automobile... Mais aussi, depuis le mois d'avril, par la mise en place de l'extension des consignes de tri qui permettent de réutiliser un maximum de matières recyclables et de réduire au maximum la part des déchets destinés à l'enfouissement. Dans quelques jours, enfin, le projet French Mobilité proposera un auto-stop sécurisé « Rezo Pouce » mais aussi la création d'aires de covoiturages dans nos villages et la mise en place du Troc Trajet.

#### **Un Plan Climat, c'est quoi ?**

C'est le projet de développement durable du territoire qui prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie. Fin 2018, COTELUB a voté à l'unanimité l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). À la fois stratégique et opérationnel, il s'articulera autour de plusieurs axes :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- L'amélioration de la qualité de l'air
- La réduction des consommations d'énergie
- Le développement des énergies renouvelables
- L'adaptation au changement climatique

Comment ça se passe ?

Un « Plan Climat » se déroule en 2 grandes étapes : son élaboration et sa mise en œuvre.

L'élaboration comprend trois étapes : la réalisation d'un diagnostic, la conception d'une stratégie territoriale, la mise en place d'un plan d'actions pour 6 ans,

Il est donc important de construire une vision partagée du territoire et de ses enjeux avec l'ensemble de tous les acteurs. « Par ailleurs, le Plan Climat se fait en partenariat avec la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon car les élus des deux territoires ont choisi de mutualiser le poste de chargé de mission dédié au Plan Climat dans le cadre de la maîtrise du budget mais également parce qu'il était intéressant de réaliser une analyse conjointe entre les deux territoires voisins, composés de différences mais aussi de beaucoup de points communs » indique l'élue Béatrice Grelet vice-présidente de COTELUB déléguée à la Transition énergétique.

Comment agir ?

En donnant votre avis, en faisant part de votre expérience, en témoignant. Qui que vous soyez, salarié, retraité, chef d'entreprise, représentant associatif, élu, technicien, agriculteur, étudiant... citoyen. Vous avez des idées d'actions ? Des propositions ? Des questions ?

**L'ensemble des citoyens est invité à participer à la réunion publique du vendredi 27 septembre à 18h à Ansouis, salle des associations.**

**Faites vos propositions sur le site de Cotelub.fr ou sur le formulaire mis en ligne**

**Contact : Jonas Lajarge, chargé de mission : [plan.climat@cotelub.fr](mailto:plan.climat@cotelub.fr)**



COTELUB : Parc d'activité Le Revol - 128 chemin des vieilles vignes - 84240 La Tour d'Aigues  
Tél. 04 90 07 48 12 – [contact@cotelub.fr](mailto:contact@cotelub.fr)